CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E7643** **VALABLE JUSQU'AU** **09/06/2027**

ÉDITÉ LE 19/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2005

Raison sociale : SARL FERRAND PHILIPPE ET FILS

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

RUE RIGOBERTA MENCHU
ZA L ARBRE BLANC
09500 MIREPOIX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC FOIX 481911246RCSFOIX

Siret : 481 911 246 00025

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 7127592

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 411217750003

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 411217750003

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 05 61 68 83 29 **Fax :** 05 61 68 24 47

Portable : 06 73 17 96 20

Responsabilité légale :
FERRAND NICOLAS GÉRANT

Site Internet : http://www.ferrand-carrelage09.com

E-mail : sarlferrandmirepoix@gmail.com

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 157 822 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6261	Chapes	9	08/04/2026
6312	Carrelages - revêtements - mosaïques (Technicité confirmée)	9	11/02/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur	4	11/02/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/05/2026 15:54

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E7643** **VALABLE JUSQU'AU** **09/06/2027**

ÉDITÉ LE **19/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2005
Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC FOIX 481911246RCSFOIX

Siret : **481 911 246 00025**
Code NACE : 4333Z
Numéro caisse de congés payés : 7127592

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 411217750003

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 411217750003

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **SARL FERRAND PHILIPPE ET FILS**

RUE RIGOBERTA MENCHU
ZA L ARBRE BLANC
09500 MIREPOIX

Téléphone : 05 61 68 83 29 **Fax :** 05 61 68 24 47
Portable : 06 73 17 96 20

Site Internet : http://www.ferrand-carrelage09.com
E-mail : sarlferrandmirepoix@gmail.com

Responsabilité légale :
FERRAND NICOLAS GÉRANT

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
6261	Chapes Mention RGE	08/04/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	11/02/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/05/2026 15:55

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.